Image not found or type unknown

hébergement par locataire

Par **awatemtem**, le **18/01/2009** à **15:48**

Bonjour,

Je loge en ce moment dans une petite maison de -40M² édifiée sur une propriété comportant une maison de 240M².

La propriété était louée par une personne agés, depuis +60ans.

j'ai été hébergé par cette personne en septembre 2006.

La locataire est décédée en mai 2008. Ses enfants n'habitant pas avec elle, ont sollicités du propriétaire un délai, afin de libérer la maison de toute ses affaires. Un délai leur a été accordé pour le 31 janvier 2009.

La propriété a été divisée en quatre lots et mise en vente.

je me suis proposé d'acquérir le lot de la petite maison sur une surface de 277M², mais le propriétaire souhaite que la grande maison soit d'abord vendue,
dans le cas où le futur proprétaire souhaiterai acquérir les deux lots.

Dans cette attente et pour l'heure
le propriétaire actuel souhaite que tout le monde quitte les lieux pour le 31 janvier 2009.

Que dois-je faire? et quels sont mes droits?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés